

# EQUI-ACTIONS SUISSE

**rapport  
annuel**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

# ■ sommaire

<b>informations concernant les placements et la gestion.....</b>	<b>3</b>
<b>rapport d'activité .....</b>	<b>7</b>
<b>rapport du commissaire aux comptes.....</b>	<b>13</b>
<b>comptes annuels .....</b>	<b>16</b>
<i>bilan .....</i>	<i>17</i>
<i>actif .....</i>	<i>17</i>
<i>passif .....</i>	<i>18</i>
<i>hors-bilan.....</i>	<i>19</i>
<i>compte de résultat.....</i>	<i>20</i>
<i>annexes .....</i>	<i>21</i>
<i>règles &amp; méthodes comptables .....</i>	<i>21</i>
<i>évolution actif net .....</i>	<i>24</i>
<i>compléments d'information .....</i>	<i>25</i>
<b>inventaire.....</b>	<b>36</b>

<b>Société de gestion</b>	EQUIGEST 153, Rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris
<b>Dépositaire et conservateur</b>	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Siège social : 29, Boulevard Haussmann -75009 Paris Adresse postale : 75886 - Paris Cedex 18
<b>Commissaire aux comptes</b>	KPMG Tour Eqho - 2 avenue Gambetta – 92066 Paris La Défense Représenté par Madame Isabelle GOALEC
<b>Commercialisateur</b>	EQUIGEST

# Informations concernant les placements et la gestion

## Classification

Actions Internationales.

## Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Résultat net : Le FCP capitalise son résultat net.

Plus-values nettes réalisées : Le FCP capitalise ses plus-values nettes réalisées.

## Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de réaliser une performance supérieure au marché des actions suisses sur un horizon de placement d'au moins cinq ans. Le FCP n'a pas d'indicateur de référence en raison d'une gestion totalement discrétionnaire.

## Indicateur de référence

Le FCP n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un indice car le processus de gestion est fondé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de toute appartenance à un indice de marché. Les choix s'appuient sur des ratios fondamentaux de valorisation ou sur la détection de situations spéciales.

Aucun indice ne reflète exactement l'objectif de gestion mis en oeuvre.

Toutefois l'indice SLI à dividendes réinvestis (Swiss Leader Index), pourra servir d'indicateur a posteriori de la performance. L'indice SLI est l'indice des 30 principales valeurs du marché suisse cotée à la SWX Swiss Exchange, pondérées par leur capitalisation boursière flottante et capées chaque fin de trimestre à 9% pour les 4 premières et 4.5% pour les suivantes. Grâce à cette limitation, l'évolution du SLI est davantage comparable à celle des OPCVM dont la gestion est active et non benchmarkée.

## Stratégie d'investissement

### 1. Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion

Le FCP est exposé en permanence à 60% minimum au marché actions suisses de toutes capitalisations.

L'investissement porte sur des sociétés du marché suisse qui offrent, selon le gérant, une visibilité satisfaisante, une structure financière saine et un potentiel plus important que celui des marchés. Les sociétés ne font pas obligatoirement partie de l'indice SMI. Dans cette occurrence, le gestionnaire porte une attention particulière à la liquidité du titre.

Le FCP pourra investir jusqu'à 25% en actions internationales hors Suisse. Le FCP pourra faire l'objet d'une couverture de change au moyen de contrats de change à terme ou d'options. Le risque de change contre euro pourra être couvert en totalité, partiellement ou non couvert.

Dans la limite d'une fois l'actif, le gérant se réserve la possibilité d'utiliser des futures sur indice SMI pour couvrir ou dynamiser le portefeuille en cas de fortes variations des marchés boursiers. De même, le gérant pourra utiliser des options sur actions afin de réduire ou augmenter l'exposition sur un titre en fonction de ses anticipations sur l'évolution du cours du sous-jacent dans la limite de 10% maximum de l'actif. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif.

Le FCP peut être investi jusqu'à 40% maximum de son actif en obligations émises par des entreprises privées ou publiques appartenant à la Suisse ou à l'Union européenne et bénéficiant d'une notation comprise entre AAA et BB- ou Ba3 ou non notées (les notations sont attribuées par Standard & Poor's, Moody's et Fitch).

Le FCP pourra détenir jusqu'à 10% de son actif, en parts ou actions d'OPCVM et FIA pour la gestion de sa trésorerie ou pour la diversification du risque.

Le gérant pourra avoir recours à des opérations d'acquisitions temporaires de titres (pensions) dans les limites fixées par la réglementation, jusqu'à 100% de l'actif pour les opérations d'acquisitions temporaires, dans le cadre de la gestion de trésorerie.

Dans le cas de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces dans la limite de 10% de son actif.

### **2. Principales catégories d'actifs utilisés (hors dérivés intégrés)**

#### Actions

Le FCP pourra détenir en direct des actions internationales et des titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote, bons de souscription...) issus de toutes capitalisations et libellés en franc suisse ou en autres devises de pays de l'Union européenne.

#### Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le FCP est exposé au maximum à 40% de l'actif en obligations (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, obligations convertibles ...) libellées en franc suisse ou en autres devises de l'Union européenne et de toutes maturités. Les émetteurs appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé bénéficiant d'une notation comprise entre AAA et BB- ou Ba3 ou non notés (les notations sont attribuées par Standard & Poor's, Moody's et Fitch).

#### Actions ou parts d'autres OPCVM ou FIA

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM suivants :

- OPCVM européens dont français ;
- FIA français ou étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R 214-13 du COMOFI.

Ces OPCVM ou FIA peuvent être gérés par Equigest.

A titre accessoire, le FCP peut investir dans des OPCVM de trésorerie pouvant utiliser des stratégies de long short.

### **3. Instruments dérivés**

Dans la limite d'une fois l'actif, le gestionnaire pourra investir sur les instruments de dérivés suivants :

#### Nature des marchés d'intervention

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

#### Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

- Action ;
- Taux ;
- Change.

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion

- Couverture ;
- Exposition.

#### Nature des instruments utilisés

- Futures ;
- Options ;
- Change à terme.

La ou les contreparties éligibles ne dispose(nt) d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du FCP.

### **4. Titres intégrant des dérivés**

- Obligations convertibles ;
- Bons de souscription ou warrants à titre accessoire.

### **5. Dépôts**

Le FCP n'effectuera pas de dépôts.

## **6. Emprunts d'espèces**

Dans le cas de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net.

## **7. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres**

Dans les limites fixées par la réglementation et afin de réaliser l'objectif de gestion, le FCP pourra effectuer les opérations suivantes :

- Prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier.

### **Profil de risque**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

### **Risque lié au marché actions**

Le FCP est exposé à hauteur de 60% minimum en actions. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du FCP baissera. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'en cas de baisse des marchés, la valeur liquidative du FCP pourrait amplifier cette baisse du fait du positionnement du portefeuille sur des valeurs à fort bêta.

### **Risque lié à l'investissement dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations**

Sur ces marchés, le volume des titres cotés est réduit. Les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapide que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut donc baisser plus fortement.

### **Risque de change**

Le risque de change est le risque de baisse de la devise d'investissement (franc suisse) par rapport à la devise de référence du portefeuille (euro). La fluctuation de la monnaie par rapport à l'euro peut entraîner une baisse de la valeur des instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

### **Risque de perte en capital**

Le porteur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi, n'intégrant aucune garantie, peut ne pas lui être restitué.

### **Risque de gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection de valeurs. Il existe un risque qu'Equi-Actions Suisses ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative.

### **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

### **Risque de taux**

La partie du portefeuille investie dans des instruments de taux pourra être impactée par des mouvements de hausse des taux d'intérêt. En effet, lorsque les taux d'intérêt à long terme montent, le cours des obligations baisse. Ces mouvements se répercuteront sur la partie du FCP investie en obligations et pourront entraîner une baisse de la valeur liquidative.

### **Risque de crédit**

Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature ou de défaillance de l'émetteur qui pourra entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du FCP. Par ailleurs, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que l'investissement en titres de notation faible ou inexistante entraîne un risque de crédit accru.

### **Autres risques accessoires**

#### **Risques liés aux investissements en obligations convertibles**

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau de taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

#### **Risque de contrepartie**

Il mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

### **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type**

Tous souscripteurs.

Equi-Suisse s'adresse aux investisseurs souhaitant investir sur le marché financier suisse.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Le FCP pourra servir de support à des contrats d'assurance-vie en unités de compte.

Durée de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

### **Indications sur le régime fiscal**

La qualité de copropriété du FCP le place de plein droit en dehors du champ d'application de l'impôt sur les sociétés. Le régime fiscal applicable aux sommes distribués par le FCP ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement des fonds.

Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il est conseillé de s'adresser à un conseiller fiscal.

***Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.***

- *La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou du site internet : [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr)*
- *Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès d'EQUIGEST - 153 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris ainsi que sur le site internet : [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr)*
- *Date d'agrément par l'AMF : 30 août 2013.*
- *Date de création du Fonds : 16 septembre 2013.*

# rapport d'activité

## Environnement global

L'environnement économique et financier a présenté trois points majeurs :

### **1. Une économie mondiale passée d'une croissance faible à une récession provoquée par l'épidémie de Covid 19**

Alors que l'année 2019 avait été marquée par la prolongation du cycle de croissance grâce à des mesures de détente monétaire, la crise sanitaire du Covid-19 a fait basculer l'économie mondiale dans la pire récession que le monde ait connu.

En effet, au deuxième semestre 2019, les différends commerciaux entre les Etats-Unis et la Chine, les négociations sur les suites du Brexit et la volatilité des marchés pétroliers avaient provoqué une baisse progressive des échanges commerciaux mondiaux et réduit les espoirs de croissance. Seuls les pays développés avaient pu par une action monétaire forte conserver des perspectives positives limitées jusqu'à fin d'année 2019.

L'épidémie de Covid 19, qui a débuté à Wuhan dans la province chinoise du Hubei à cette date, s'est propagée d'Est en Ouest dans le monde entier ou presque. Les confinements imposés pour contenir ce qui était devenu une pandémie ont mis l'économie mondiale à l'arrêt.

Les chiffres macroéconomiques se sont par suite fortement dégradés. La croissance française s'est contractée de 5% au premier trimestre 2020, d'une année sur l'autre. La croissance allemande s'est contractée de 2,3% alors que le pays avait mis en place des mesures moins restrictives. La croissance de la zone euro s'est contractée de 3,1% et celle des Etats-Unis de 5%.

Selon les dernières estimations du FMI, la croissance mondiale devrait reculer de 4,4% en 2020, sous l'hypothèse d'une distanciation sociale persistante au cours du second semestre. L'économie de la zone euro devrait se contracter de 8,3% et celle des Etats-Unis de 4.3% en 2020. Seule la Chine pourrait conserver une croissance légèrement positive, d'environ 1.9%.

La croissance est attendue en rebond en 2021. Les indicateurs avancés attestent déjà du redémarrage des économies. Ainsi l'indice PMI chinois, pays touché en premier par l'épidémie, est repassé au-dessus de 50 dès le mois de mai, niveau signalant l'expansion. Depuis le mois de juillet, les PMIs américains indiquent une tendance similaire et laissent présager d'une progression plus forte qu'anticipée. En Europe, alors que les indicateurs avancés attestaient d'un fort rebond de l'économie, suite à la levée des mesures de restrictions, l'augmentation du nombre d'infections à la sortie de l'été a pesé sur la reprise et notamment sur le secteur des services (le PMI des services est repassé en zone de contraction, à 48, fin septembre). Le FMI estime que la croissance mondiale devrait s'établir à 5,2% en 2021. Cette estimation pourrait être revue à la baisse si une nouvelle vague épidémique venait affecter la reprise naissante ou si la crise économique se doublait d'une crise financière liée à l'endettement excessif des Etats et des entreprises.

### **2. La mise en place d'un soutien massif des gouvernements financé par la dette**

Pour faire face à la crise et préserver les systèmes productifs et l'emploi, les gouvernements ont mis en place des plans de soutien considérables. Le coût budgétaire de ces plans a été financé par une augmentation massive des dettes souveraines. La dette publique des pays industrialisés, passerait de 105,2% du PIB en 2019 à 122,4% en 2020. Avec un déficit budgétaire de 15,4 % du PIB, les Etats-Unis verraient leur dette publique s'envoler jusqu'à plus de 131 % du PIB. En Europe, le ratio dette/PIB devrait atteindre 155% en Italie, 115% en France et 113% en Espagne. Ce ratio devrait s'établir à 69% pour l'Allemagne et 46% pour la Suisse.

Aux actions des gouvernements est venu s'ajouter le plan de relance de 750Mds d'euros de la commission européenne. Ce plan, adopté le 21 juillet par les pays membres de l'Union Européenne cible des réformes et des investissements visant à redynamiser le potentiel de croissance. Les principaux bénéficiaires seront l'Italie (80Mds), l'Espagne (78Mds), la France (41Mds), la Pologne (34Mds) et l'Allemagne (27Mds). Cet accord est historique et représente un premier pas vers une intégration fiscale des pays de la zone.

### **3. Un accompagnement permanent de ces politiques de soutien par les banques centrales**

Les financements d'urgence auraient pu conduire à une remontée brutale des taux d'intérêt à long terme. Les banques centrales, en achetant largement les titres émis par les états ont rendu le placement possible sans hausse significative des taux. La banque centrale européenne, la FED et la banque centrale du Japon ont multiplié les mesures accommodantes et créé la masse monétaire supplémentaire nécessaire dans une période de ralentissement de circulation de la monnaie. Elles ont ainsi injecté plus de 6 trilliards de dollars dans les économies, ce qui s'est traduit par une augmentation très visible de leurs bilans. Ces interventions ont permis de réduire temporairement les risques de faillites, de réduire la volatilité des marchés et de soutenir les valorisations des actions.

En particulier, la banque centrale européenne a élargi son programme d'achat des dettes obligataires, en y incluant des émetteurs non éligibles auparavant. Ces achats de dettes obligataires vont être réalisés au travers du PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme). D'une valeur initiale de 750 Mds d'euros ce plan a été augmenté de 600 Mds d'euros. Elle a aussi soutenu les banques en leur accordant des taux dépôt et de refinancements favorables.

### **Environnement de marché**

Sur la période les marchés ont subi une énorme volatilité.

#### **1. Les actions**

Après un très bon troisième trimestre 2019, les marchés actions avaient bien débuté l'année 2020. Les données économiques laissaient entrevoir une accélération de la croissance mondiale dans un contexte de désescalade des tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis. En effet, les deux pays avaient signé un accord de phase 1, début janvier, selon lequel Pékin s'engageait à accroître ses achats de produits américains en échange de quoi les Etats-Unis renonçaient à augmenter les droits de douane sur les exportations chinoises. Le SMI et SLI avaient ainsi atteint des plus hauts historiques le 18 février 2020. Cependant, la propagation du virus Covid-19 et les mesures pour endiguer la pandémie ont eu raison de la confiance des investisseurs.

Dès la fin février, les marchés actions ont fortement corrigé parallèlement au développement de la pandémie en Europe et aux Etats-Unis, atteignant des points bas courant mars. Le CAC 40 a ainsi perdu jusqu'à 38,56% depuis son plus haut du début d'année, le DAX jusqu'à 38,78% et l'Euro Stoxx jusqu'à 38,27%. Dans cette période d'incertitude, les marchés suisses ont mieux résisté, notamment grâce à la forte pondération de valeurs défensives. Ainsi le SMI n'avait cédé que 27,54% et le SLI 31,46% par rapport à leurs points hauts.

Face à la chute des marchés les banques centrales ont réagi implémentant des baisses de taux d'intérêt et des programmes d'achats d'actifs massifs. Ces interventions ont permis aux marchés actions de vivement rebondir. Ainsi sur les neufs premiers mois de l'année, le SLI et le SMI affichent des performances respectives de -0,64% et -1,28%, en CHF dividendes réinvestis. Ces performances contrastent avec les performances de l'Euro Stoxx 50 (-11,69%, en euros dividendes réinvestis) et le CAC 40 (-15,8%, en euros dividendes réinvestis). La surperformance des indices suisses s'explique par plusieurs facteurs. Outre le poids des valeurs défensives, ces indices sont principalement constitués de valeurs de croissance, leaders sur leurs secteurs. De plus, la Suisse jouit d'une bonne perception de la part des investisseurs, car bénéficiant de fondamentaux économiques plus sains que ceux des autres pays européens.

Il faut souligner la grande disparité des performances sectorielles. Les secteurs cycliques ont signé les pires performances. Le secteur des voyages et loisirs a le plus souffert, du fait de l'effondrement du tourisme, suivi par le secteur bancaire. Le secteur pétrolier a été affecté d'une part par la chute de la demande de pétrole (chute du fret maritime, chute du transport aérien...) et d'autre part par la guerre des prix que se sont livrés la Russie et l'Arabie Saoudite. Les contrats « futures » sur le WTI, pour une livraison en avril, ont même atteint ponctuellement un cours négatif de -37,63 dollars le 20 avril 2020 ! Ceci s'explique par la chute de la demande qui a amené à une saturation des capacités de stockage, et certains traders ont préféré vendre les contrats qu'ils avaient achetés à prix négatif plutôt que de devoir prendre livraisons de pétrole.

Au contraire, les secteurs de la technologie, de la santé et des services aux collectivités ont affiché des performances positives depuis le début de l'année. Les valeurs technologiques ont bénéficié du développement du télétravail. Le NASDAQ dividendes réinvestis en USD, indice technologique américain, affiche ainsi une performance de 25,78% depuis le début de l'année.

Sur un an, de fin septembre 2019 à fin septembre 2020, l'Euro Stoxx 50 dividendes réinvestis baisse de 8,02% alors que le S&P500 dividendes réinvestis en USD, a progressé de 15,14%, le NASDAQ de 41,06% et le Nikkei dividendes réinvestis en JPY, de 8,53%. Au niveau des émergents, le MSCI Emerging Market dividendes réinvestis en USD a progressé de 10,84%.

Les indices européens locaux ont eu des performances disparates : le CAC40 dividendes réinvestis en euros a perdu 13,41% alors que le DAX dividendes réinvestis en euros progresse de 2,68%. L'IBEX dividendes réinvestis en euros affiche quant à lui une performance de -24,67%. En suisse, le SMI et le SLI ont été respectivement en hausse de 4,41% et 4,42% dividendes réinvestis, en CHF.

Au global, une diversification mondiale de placements actions permettait une atténuation de l'impact de la crise sur la performance. Ainsi, sur les neufs premiers mois de l'année, le MSCI Monde pays développés dividendes réinvestis progresse de 4,62%, et sur l'exercice sous revue, cet indice est en hausse de 11,01%.

#### **2. Les taux**

En septembre 2019, dans un contexte macro-économique en dégradation, la BCE a annoncé la relance des achats d'obligations à hauteur de 20Mds d'euros par mois pour le mois de novembre et a baissé le taux d'intérêt sur les dépôts à -0,5%, ce qui était largement anticipé et valorisé, et les marchés ont été déçus par le manque d'ambition des nouvelles mesures monétaires. Ainsi la baisse des taux a été stoppée. De plus, un début d'amélioration de la conjoncture et l'apaisement relatif des tensions entre les Etats-Unis et la Chine ont provoqué une remontée des taux longs au dernier trimestre de 2019, de moindre ampleur néanmoins que la baisse antérieure.

Au début 2020, alors que les taux rebassaient et retournaient vers les points bas de fin août 2019, l'apparition d'inquiétudes sur le risque épidémique en provenance de Chine puis d'Italie, et la mise en place de confinements ont généré une hausse et volatilité majeure sur les taux longs, suite à l'ampleur des refinancements à réaliser pour financer les mesures de soutien aux économies et



l'impact récessif de l'arrêt des activités.

Les banques centrales, par leur capacité d'achat sans limite ont arrêté la hausse des taux suite au choc (le taux 10 ans français est passé de -0.38% le 04/03/20 à +0.354% le 18/03/20). En zone euro, la BCE est ainsi venue au secours des taux italiens malmenés par les investisseurs (qui achèvent la période avec un écart avec les taux allemands au plus serré depuis 2 ans).

Depuis, le mouvement de baisse des taux se poursuit et les taux reconvergent vers les points bas de début mars 20, le taux 10 ans français achève la période à -0.243%.

L'indice Bloomberg Barclays des obligations d'états de la zone euro progresse ainsi de +0.64% sur la période sous revue, avec une forte baisse dans la crise et une forte remontée depuis.

### **3. Le crédit**

La baisse continue des marges de crédit depuis début 2019 a été soutenue par la recherche par les investisseurs, de rendements significatifs et leur volonté d'éviter les taux négatifs des emprunts d'états, dans une période où la confiance sur la croissance restait forte.

Mais au moment de la crise début 2020, les dettes des sociétés privées qui ne bénéficiaient pas d'un soutien direct des banques centrales ont subi une dégradation très violente : les gains de l'année 2019 ont été effacés en quelques jours au mois de mars, quand les marchés ont pris conscience de la menace qui pesait sur la pérennité de l'activité de nombre d'entreprises. Cette dégradation a amené les primes de risque sur des niveaux qui n'avaient pas été observés depuis 2012 lors de la sortie de crise précédente.

Les primes de risques se sont donc envolées, de 61bp, point bas du 24/12/19 à 199bp le 25/03/20, sur l'indice ICE Corpo , et de 270bp à 708bp sur l'indice ICE Corpo HY sur la même période.

Une dichotomie apparaît selon les secteurs, l'exposition à l'effet « confinement » est pénalisant. Ainsi le secteur Real Estate a désormais une prime de 50bp supplémentaires par rapport à l'ensemble des corporates contre 15bp avant crise.

L'intervention des banques centrales, et leur participation massive au marché primaire et secondaire, ainsi que les soutiens des états envers les entreprises via des plans type PGE, ont permis aux marges de crédit de redescendre peu à peu vers des niveaux intermédiaires (94bp pour la partie IG et 430bp pour le HY) fin septembre 2020. La confiance a été maintenue dans le système, le marché primaire sur les 9 premiers mois de 2020 a été plus important que celui de l'an passé et n'a pas connu de fermeture.

### **4. Les devises**

Le CHF s'est apprécié face aux devises de référence. Le CHF gagne 5,04% face au dollar, 1,86% face au yen et 0,53% face à l'euro depuis le début de l'année, à fin septembre.

En ce qui concerne l'évolution du CHF par rapport à l'euro nous pouvons distinguer deux phases. Au début de la crise sanitaire, le CHF s'est fortement apprécié par rapport à l'euro, atteignant 3,22% de progression le 15 mai 2020. La monnaie helvétique a joué son rôle de valeur refuge alors que le pays jouit de fondamentaux économiques très sains. De plus, l'euro avait souffert dans un premier temps d'un flagrant manque de cohésion entre les différents pays de la zone quant aux réponses à apporter à la crise. Cependant, depuis la fin mai, la devise commune s'est ressaisie à la suite de la proposition de la commission européenne de créer un plan de relance de 750Mds d'euros.

### **Politique d'investissement**

Le FCP a conservé une exposition aux actions suisses élevée durant l'exercice (minimum de 94,5% - maximum de 101,2%), privilégiant la sélection de valeurs (pour rappel la gestion n'est pas benchmarkée). Le portefeuille est concentré et constitué en moyenne d'une quarantaine de lignes.

Au cours de l'exercice sous revue, l'investissement a été fait sur des sociétés solides financièrement, au business model éprouvé et avec un management de qualité. Le fonds a été investi dans des sociétés très diverses, de tout secteur et de toute capitalisation. L'investissement a été fait sur des entreprises de grande diversité comme Schindler (fabrication et installation d'ascenseurs), Sika (producteur de matériaux de construction) et DKSH (services d'expansion vers les marchés internationaux des entreprises).

En termes de capitalisation, contrairement aux indices SMI et SLI, le fonds est investi de manière non négligeable sur des capitalisations inférieures à 10 Mds de CHF (30% environ à fin septembre 2020). Comme petites capitalisations, nous pouvons citer Logitech (matériel et composants informatique), DKSH (services BtoB pour développement d'activité en Asie), Interroll et Rieter.

Aucune couverture de change n'a été mise en place durant l'exercice ce qui implique un risque de change pour l'investisseur. La gestion n'anticipe pas de dépréciation forte et durable du franc suisse face à l'Euro dans les mois à venir. De plus, la dépréciation du franc suisse aurait mécaniquement un effet positif pour un grand nombre de sociétés exportatrices dans lesquelles le fonds est investi.

### **Informations relatives aux instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion**

Détention d'OPC gérés par la société de gestion : Néant

## Performances

Sur la période sous revue, le FCP a eu une performance de +5.84% pour la part Institutionnelle et de +5% pour la part Retail, à comparer à une performance de +5.19% pour le SLI\* (Swiss Leader Index) en Euros.

Depuis la création (18 septembre 2013) la part Institutionnelle a eu une performance de +66.86% à comparer à une hausse de +79.04% pour le SLI\* en Euros.

Depuis la création (18 septembre 2013) la part Retail a eu une performance de +58.31%.

La volatilité un an, sur un pas hebdomadaire, est de 22.35% pour la part institutionnelle contre 24.6% pour le SLI\* en Euros.

Sur l'exercice les trois meilleurs contributeurs à la performance sont Sika (292bp de contribution), Givaudan (162bp de contribution) et Logitech (137bp de contribution). A l'inverse, les trois valeurs qui ont ralenti la performance sont Dufry, Temenos et Zurich Insurance qui contribuent chacun respectivement de -250bp, -91bp et -67bp.

Les performances passées sur la période ne préjugent pas des résultats futurs du FCP.

\* indice à dividende réinvestis.

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Acquisitions (EN CHF)	Cessions (EN CHF)
LONZA	-	1 710 719,85CHF
DKSH	1 537 679,39	-
SWATCH GROUP	-	1 429 064,46
SFS	-	1 261 248,45
BELIMO	-	1 183 298,66
OC OERLIKON	993 356,35	-
SWISSCOM	963 990,76	-
LINDT	930 657,60	-
SANOFI	815 721,40	-

## Classement

Lipper (filiale de Thomson Reuters) classe le fonds dans la catégorie « Actions Suisse ».

Lipper ne communique pas de classement mais des notations. Celles-ci portent sur une durée de 3 ans au minimum, sur plusieurs critères que voici :



	3 ans	5 ans
Rendement total	①	③
Rendement Cohérent	①	②
Préservation	⑤	⑤
Frais	③	③

Pour établir ces notes, Lipper compare le fonds aux fonds de la même catégorie Lipper. Cet échantillon de fonds est relativement faible et contient 75 concurrents. Il faut aussi noter le très faible nombre de concurrents français.

**Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et/ou au siège social.

**Commissions de mouvement**

Le total des frais de négociation s'est élevé à 97 612,45 euros TTC pour un encours moyen de 57 209 314,73 euros. Il correspond à la somme des commissions de mouvement (44 766,12 HT revenant à Equigest), des frais de broker sur la poche actions, la taxe sur les transactions financières et des coûts de transaction du dépositaire, Société Générale (52 846,33 TTC).

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr)

**Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires retenus pour l'exécution des ordres de bourse sont revus au moins une fois par an et choisis par les gérants de manière objective et documentée, selon des critères bien définis et approuvés collégialement par l'ensemble de la gestion et de la direction ; cette sélection est faite sous le contrôle du Comité d'Audit.

Ils sont notés selon différents critères (tarification, back-office, analyse, relation, exécution, relation avec le dépositaire, capacité à donner des prix en bloc).

**Informations relatives aux modalités de calcul du risque global**

Le fonds calcule son risque global via la méthode du calcul de l'engagement (anciennement méthode linéaire).

**Critères sociaux environnementaux et de qualité de gouvernance dans leur politique d'investissement (ESG)**

Dans sa politique d'investissement, Equi-Actions Suisse ne prend pas en compte simultanément et de façon systématique les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Toutefois, notre approche qualitative de sélection de titres par notre bureau d'analyse interne nous conduit naturellement à évaluer, en complément de critères purement financiers, la Gouvernance des sociétés dans lesquelles nous envisageons d'investir.

De plus, il a été décidé de mettre en place des contraintes ESG lors de la sélection de titres à compter du mois de juillet 2020. Ces contraintes reposent sur la notation MSCI. Un reporting trimestriel ESG est aussi disponible à partir du mois de juin 2020.

**Information sur la gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et aux techniques de gestion efficace de portefeuille**

Non applicable.

**Instruments financiers dérivés**

Néant.

**Rémunération**

La politique de rémunération mise en place au sein d'Equigest est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »).

**Montant des rémunérations versées en 2019**

Sur l'exercice 2019, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables non différées) versées par Equigest à l'ensemble de son personnel (soit 13 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2019) s'est élevé à 1 739 590 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Equigest sur l'exercice : 1 367 663 euros, soit 79% du total des rémunérations l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables versées par Equigest sur l'exercice : 367 971 euros, 21% du total des rémunérations versées par Equigest.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables non différées) versées sur l'exercice, 1 113 000 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs », 421 210 euros concernaient les gérants et autres personnes dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPCVM gérés.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Conformément à l'article 69 de la Directive 2014/91/CE, Equigest a défini une politique de rémunération sur le périmètre de son activité gestion collective. Le document est disponible chez Equigest.

**Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation)**

Aucun instrument SFTR.

**Décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015 relatif à la transition énergétique pour la croissance verte – Article L.533-22-1 code monétaire et financier**

Non concerné car l'actif net est inférieur à 500 millions d'euros.

# rapport du commissaire aux comptes



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
 Tour EQHO  
 2 Avenue Gambetta  
 CS 60055  
 92066 Paris la Défense Cedex  
 France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
 Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
 Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Fonds Commun de Placement EQUI-ACTIONS SUISSE

153, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux porteurs de parts,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EQUI-ACTIONS SUISSE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,  
 société française membre du réseau KPMG  
 constitué de cabinets indépendants adhérents de  
 KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise  
 comptable et de commissariat  
 aux comptes à directoire et  
 conseil de surveillance.  
 Inscrite au Tableau de l'Ordre  
 à Paris sous le n° 14-30080101  
 et à la Compagnie Régionale  
 des Commissaires aux Comptes  
 de Versailles.

Siège social :  
 KPMG S.A.  
 Tour Eqho  
 2 avenue Gambetta  
 92066 Paris la Défense Cedex  
 Capital : 5 497 100 €.  
 Code APE 6920Z  
 775 726 417 R.C.S. Nanterre  
 TVA Union Européenne  
 FR 77 775 726 417



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.



**Fonds Commun de Placement  
EQUI-ACTIONS SUISSE**


*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense,

KPMG S.A.

 Signature  
numérique de  
Isabelle Goalec  
Date : 2020.12.11  
09:06:57 +01'00'

Isabelle Goalec  
Associée

# comptes annuels



# BILANactif

	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>59 080 406,58</b>	<b>55 286 022,50</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	58 477 500,75	55 286 022,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	602 905,83	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>11,25</b>	<b>445 172,13</b>
Liquidités	11,25	445 172,13
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>59 080 417,83</b>	<b>55 731 194,63</b>

# BILAN passif

	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	57 767 223,28	57 429 155,87
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	978 347,59	-1 729 881,30
• Résultat de l'exercice	44 208,07	-32 093,30
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>58 789 778,94</b>	<b>55 667 181,27</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>66 926,31</b>	<b>64 013,36</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	66 926,31	64 013,36
<b>Comptes financiers</b>	<b>223 712,58</b>	-
Concours bancaires courants	223 712,58	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>59 080 417,83</b>	<b>55 731 194,63</b>

# HORS-bilan

30.09.2020

30.09.2019

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,06	125,86
• Produits sur actions et valeurs assimilées	833 862,29	690 560,49
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>833 862,35</b>	<b>690 686,35</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-3 103,91	-1 970,20
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-3 103,91</b>	<b>-1 970,20</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>830 758,44</b>	<b>688 716,15</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-778 438,99	-732 175,21
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>52 319,45</b>	<b>-43 459,06</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-8 111,38	11 365,76
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>44 208,07</b>	<b>-32 093,30</b>

# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

## **Covid-19 et incidence sur les comptes annuels**

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

## **Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs**

EQUIGEST a confié les prestations de valorisation relatives au portefeuille géré à Société Générale Securities Services Net Asset Value.

Le FCP est valorisé en cours de clôture.

La devise de valorisation du FCP est l'Euro.

Le FCP s'est conformée aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Pour la détermination des valeurs liquidatives, le portefeuille est évalué selon les règles suivantes :

Les actions : elles sont valorisées au cours de clôture.

Les obligations : elles sont valorisées sur la base de moyennes de prix contribués.

Les parts ou actions d'OPCVM et FIA : elles sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés sont évalués : les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN. Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché, sauf ceux qui sont couverts par des swaps.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres : les titres pris ou mis en pension sont valorisés selon les conditions du contrat d'origine. Les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.

Les opérations à terme fermes et conditionnelles : elles sont évaluées au dernier cours de compensation connu. Les options sont évaluées selon la même méthode que leur valeur support : dernier cours pour les valeurs françaises, cours de leur marché d'origine convertis en euro pour les valeurs étrangères non cotées sur un marché français. Les opérations d'échange de taux sont valorisées au prix de marché.

## **Méthode de comptabilisation**

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

## **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

## **Frais de fonctionnement et de gestion**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- Des coûts liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie frais du DICI.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	<b>Part R</b> : 2,392% TTC Taux max. <b>Part I-EUR</b> : 1,495% TTC Taux max. <b>Part I-CHF</b> : 1,495% TTC Taux max.
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement  Société de gestion :  Dépositaire (*) :	Prélèvement sur chaque transaction	0,20% TTC max. sur les actions rien sur les autres valeurs mobilières De 9,5 € à 29 € TTC
Commission de surperformance	Actif net	10% TTC de la surperformance au-delà de 12% annualisés. En cas de sousperformance, il y aura une reprise de provisions à hauteur des dotations. Ces frais sont ajustés à chaque calcul de la valeur liquidative et sont prélevés à la clôture de l'exercice du FCP.

(\*) Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPC.

### Modalités de calcul de la commission de surperformance

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

La performance du fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle de 12% et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

- Dès lors que la valeur liquidative du FCP progresse de plus de 12% annualisé, après imputation des frais de gestion fixes, une provision au taux de 10% TTC sera appliquée sur la performance au-delà de 12%.
- Les frais de gestion variables ne seront perçus que si la valeur liquidative du FCP a progressé de plus de 12% au cours de l'exercice.
- La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative ; si, au cours d'un exercice, la performance du FCP redevient inférieure à 12%, ou dans le cas d'une moindre performance d'un calcul de valeur liquidative à l'autre, cette provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise de provisions à concurrence des dotations précédemment effectuées dans l'exercice ; les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours constatée est, au prorata du nombre de parts rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de frais de gestion variables est acquise à la société de gestion.
- La valeur liquidative prise en référence pour le premier exercice social est la valeur liquidative d'origine.

- La valeur liquidative prise en référence pour les exercices suivants est celle de la clôture de l'exercice précédent.
- La commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion la première fois lors de la première clôture en septembre 2014, puis annuellement lors de chaque clôture d'exercice social.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat du FCP lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(<sup>1</sup>) Pour l'exercice de sa mission, le dépositaire agissant en sa qualité de conservateur de l'OPCVM pratique une tarification fixe ou forfaitaire par opération selon la nature des titres, des marchés et des instruments financiers traités.

Toute facturation supplémentaire payée à un intermédiaire est répercutée en totalité à l'OPCVM et est comptabilisée en frais de transaction en sus des commissions prélevées par le dépositaire.

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement éventuels de créances sont hors champ des blocs de frais évoqués ci-dessus.

#### **Devise de comptabilité**

La devise du fonds est l'Euro.

#### **Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

#### **Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs** *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

#### **Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

#### **Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

#### **Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

Résultat net : Le FCP capitalise son résultat net.

Plus-values nettes réalisées : Le FCP capitalise ses plus-values nettes réalisées.



# 2 évolution actif net

Devise	30.09.2020	30.09.2019
	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>55 667 181,27</b>	<b>60 060 716,37</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	2 231 119,41	736 970,46
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-2 254 490,40	-6 105 179,63
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 015 143,28	833 951,09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 377 945,23	-2 643 817,51
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-97 612,45	-91 626,36
Différences de change	159 308,43	2 086 358,96
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	2 394 755,18	833 266,95
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	7 910 133,69	5 515 378,51
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	5 515 378,51	4 682 111,56
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	52 319,45	-43 459,06
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>58 789 778,94</b>	<b>55 667 181,27</b>



# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	11,25
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	223 712,58
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11,25	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	223 712,58	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

**3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan**

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CHF	USD	-	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	58 261 238,58	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	11,25	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	21 682,84	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

**3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature**

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>			
Opérations de change à terme de devises :			-
Achats à terme de devises			-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises			-
Autres Créances :			-
-			-
-			-
-			-
-			-
-			-
Autres opérations			-
<b>Dettes</b>			<b>66 926,31</b>
Opérations de change à terme de devises :			
Ventes à terme de devises			-
Montant total négocié des Achats à terme de devises			-
Autres Dettes :			
Frais provisionnes			66 725,91
Debiteurs et créditeurs divers			200,40
-			-
-			-
-			-
Autres opérations			-

**3.6. Capitaux propres**

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART IC / FR0011540574	49	712 654,88	92	1 413 600,19
PART RC / FR0011540566	958	1 518 464,53	547	840 890,21
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART IC / FR0011540574		6 409,13		12 066,41
PART RC / FR0011540566		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART IC / FR0011540574		6 409,13		12 066,41
PART RC / FR0011540566		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART IC / FR0011540574		-		-
PART RC / FR0011540566		-		-

**3.7. Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
---	---

Catégorie de part :	
---------------------	--

PART IC / FR0011540574	1,25
------------------------	------

PART RC / FR0011540566	2,00
------------------------	------

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
--	---------

Catégorie de part :	
---------------------	--

PART IC / FR0011540574	641,06
------------------------	--------

PART RC / FR0011540566	517,93
------------------------	--------

Rétrocession de frais de gestion :	
------------------------------------	--

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
--	---

- Ventilation par Opc "cible" :	
---------------------------------	--

- Opc 1	-
---------	---

- Opc 2	-
---------	---

- Opc 3	-
---------	---

- Opc 4	-
---------	---

**3.8. Engagements reçus et donnés**

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital .....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....néant

**3.9. Autres informations**

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	30.09.2020	30.09.2019
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	44 208,07	-32 093,30
<b>Total</b>	<b>44 208,07</b>	<b>-32 093,30</b>

PART IC / FR0011540574	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	94 339,64	17 429,35
<b>Total</b>	<b>94 339,64</b>	<b>17 429,35</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART RC / FR0011540566	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-50 131,57	-49 522,65
<b>Total</b>	<b>-50 131,57</b>	<b>-49 522,65</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-



**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	30.09.2020	30.09.2019
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	978 347,59	-1 729 881,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>978 347,59</b>	<b>-1 729 881,30</b>

PART IC / FR0011540574	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	836 237,70	-1 496 700,52
<b>Total</b>	<b>836 237,70</b>	<b>-1 496 700,52</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART RC / FR0011540566	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	142 109,89	-233 180,78
<b>Total</b>	<b>142 109,89</b>	<b>-233 180,78</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

**3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices**

Date de création du Fonds : 16 septembre 2013.

Devise					
EUR	<b>30.09.2020</b>	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017	30.09.2016
<b>Actif net</b>	<b>58 789 778,94</b>	55 667 181,27	60 060 716,37	36 844 772,69	28 644 565,79

PART IC / FR0011540574	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>30.09.2020</b>	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017	30.09.2016
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>3 014</b>	3 057	3 332	1 754	1 632
<b>Valeur liquidative</b>	<b>16 686,07</b>	15 764,95	15 356,71	14 967,30	12 810,26
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>308,75</b>	-483,89	420,44	1 515,34	-292,70

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART RC / FR0011540566	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>30.09.2020</b>	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017	30.09.2016
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>5 368</b>	4 957	6 009	7 294	6 180
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 583,07</b>	1 507,71	1 479,8	1 452,16	1 252,13
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>17,13</b>	-57,03	30,65	137,39	-36,57

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

# 4 inventaire au 30.09.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
CH0024590272	ALSO HOLDING AG-REG	PROPRE	5 389,00	1 212 076,08	CHF	2,06
AT0000A18XM4	AMS	PROPRE	29 800,00	577 299,15	CHF	0,98
CH0009002962	BARRY CALLEBAUT N	PROPRE	944,00	1 789 440,95	CHF	3,04
CH0238627142	BOSSARD HOLDING	PROPRE	6 710,00	1 034 696,41	CHF	1,76
CH0210483332	CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	PROPRE	37 900,00	2 164 411,33	CHF	3,68
CH0012142631	CLARIANT (NAMEN)	PROPRE	49 041,00	824 310,03	CHF	1,40
CH0030486770	DAETWYLER HOLDING AG	PROPRE	8 299,00	1 574 689,93	CHF	2,68
CH0126673539	DKSH HOLDING	PROPRE	32 220,00	1 916 082,01	CHF	3,26
CH0023405456	DUFREY AG REG	PROPRE	41 210,00	1 087 083,49	CHF	1,85
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PROPRE	5 520,00	2 788 611,63	CHF	4,74
CH0010645932	GIVAUDAN N	PROPRE	760,00	2 792 669,38	CHF	4,75
CH0363463438	IDORSIA REGISTERED SHS	PROPRE	26 329,00	602 905,83	CHF	1,03
CH0023868554	IMPLENIA	PROPRE	40 599,00	1 058 189,41	CHF	1,80
CH0524026959	INA INVEST HOLDING LTD	PROPRE	8 119,00	139 925,75	CHF	0,24
CH0006372897	INTERROLL HOLDING N	PROPRE	1 239,00	2 666 304,15	CHF	4,54
CH0025238863	KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	PROPRE	10 900,00	1 808 931,88	CHF	3,08
CH0010570759	LINDT & SPRUENGLI AG-NOM	PROPRE	21,00	1 593 854,13	CHF	2,71
CH0025751329	LOGITECH INTERNATIONAL NOM	PROPRE	19 650,00	1 303 694,93	CHF	2,22
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	46 886,00	4 745 015,96	CHF	8,07
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	60 372,00	4 465 315,18	CHF	7,60
CH0000816824	OC OERLIKON CORP	PROPRE	92 000,00	625 879,30	CHF	1,06
CH0003671440	RIETER HOLDING N	PROPRE	8 847,00	671 467,97	CHF	1,14
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	14 989,00	4 372 254,12	CHF	7,44
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	9 600,00	819 168,00	EUR	1,39
CH0024638196	SCHINDLER HOLDING PS	PROPRE	7 925,00	1 844 814,42	CHF	3,14

## EQUI-ACTIONS SUISSE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH0002497458	SGS SA-NOM	PROPRE	648,00	1 480 851,54	CHF	2,52
CH0418792922	SIKA LTD	PROPRE	21 490,00	4 501 283,78	CHF	7,66
CH0012280076	STRAUMANN HOLDING (NAMEN)	PROPRE	3 234,00	2 783 802,30	CHF	4,74
CH0267291224	SUNRISE COMMUNICATIONS GROUP LTD	PROPRE	8 802,00	888 021,10	CHF	1,51
CH0008742519	SWISSCOM N	PROPRE	1 900,00	859 255,83	CHF	1,46
CH0012453913	TEMENOS AG-NOM	PROPRE	12 940,00	1 485 752,50	CHF	2,53
CH0011075394	ZURICH INSURANCE GROUP AG	PROPRE	8 767,00	2 602 348,11	CHF	4,43
<b>Total Action</b>				<b>59 080 406,58</b>		<b>100,49</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>59 080 406,58</b>		<b>100,49</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>AUTRES</b>						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-200,40	-200,40	EUR	-0,00
<b>Total AUTRES</b>				<b>-200,40</b>		<b>-0,00</b>
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	-23 426,14	-21 682,84	CHF	-0,04
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	-202 029,74	-202 029,74	EUR	-0,34
	BANQUE USD SGP	PROPRE	13,17	11,25	USD	0,00
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>-223 701,33</b>		<b>-0,38</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-51 583,44	-51 583,44	EUR	-0,09
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-13 983,48	-13 983,48	EUR	-0,02
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-641,06	-641,06	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-517,93	-517,93	EUR	-0,00
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-66 725,91</b>		<b>-0,11</b>
<b>Total Liquidités</b>				<b>-290 627,64</b>		<b>-0,49</b>
<b>Total EQUI-ACTIONS SUISSE</b>				<b>58 789 778,94</b>		<b>100,00</b>